ID: 045-214501421-20240919-2024\_61-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT du LOIRET

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FAY AUX LOGES

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf septembre à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur MURA Frédéric, Maire.

<u>Présents</u>: Monsieur Frédéric MURA, Madame Magali BLANLUET, Monsieur Fabrice PELLETIER, Madame Aurore YANG, Monsieur Philippe BAUMY, Madame Anne BOUQUIER, Madame Christelle TESSIER, Monsieur Bruno GODET, Monsieur Jacques ABBO, Monsieur Hervé LHOMME, Monsieur Loïc CROCHET, Madame Solène MENNECIER, Madame Stéphanie AUBAILLY-GRON, Madame Marie COSTA.

## Nombre de membres

en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Absents a Bruno GU
26	19	BLANLUI Madame A
		Absents ex
		exercice part à la délibération

Absents ayant donné un pouvoir: M. Gérard HUET à M. MURA, M. Bruno GUYARD à Mme BOUQUIER, Mme Marianne HUREL à Mme BLANLUET, Mme Mariline BOUCLET à M. Fabrice PELLETIER, Madame Anab LEFFRAY à M. Philippe BAUMY,

<u>Absents excusés</u>: M. Pascal PETITPIERRE, M. Bruno THOMAS, Mme MERIAU Aline, M. Jean-Philippe LECOINTE, M. Yann BOUGUENNEC, Mme Vanessa CHABOURINE, M. Pierre HABERT.

Date de la convocation

13 septembre 2024

Date d'affichage

13 septembre 2024

A été nommée secrétaire : M. Hervé LHOMME

Cette délibération annule et remplace la délibération n°2024-036 du 23 mai 2024.

Vu le Code général des collectivités territoriales

Vu le Code général des collectivités territoriales, Vu la délibération n°2024-014 du Conseil Municipal du 15 février

2024 relative au vote du budget primitif eau 2024, Il est proposé le budget supplémentaire suivant :

Dépenses imprévues

Objet de la délibération
7- Finances locales
7-1- Décisions budgétaires
7-1-2-2 Budget
supplémentaire – délibéré
avec document budgétaire

## 2024-061 - Budget supplémentaire eau 2024

022

supplémentaire	eau	2024

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Pré	fecture
le	

et	pub	lica	ition	ou	not	ific	ati	on	
		2	1/0/	20	24				

DEP	ENSES DE FONCTIONNEMENT	
011	Charges à caractère général	59 408.33 €
023	Virement à la section d'investissement	690 000,00 €
042	Opération de transfert entre section	10 000,00 €

## TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT 765 408.33 €

6 000,00€

RECE	TTES DE FONCTIONNEMENT	
002	Résultat d'exploitation reporté (excédent)	763 408.33 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	2 000,00 €

TOTAL RECETTES	FONCTIONNEMENT	765 408.33 €
TO THE ME CENTER		

DE:	PENSES D' INVESTISSEMENT	
040	Opération d'ordre de transfert entre section	2 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	67 906.00 €
21	Immobilisations corporelles	28 000,00 €
23	Immobilisations en cours	640 000,00 €
020	Dépenses imprévues	20 000.00 €

Envoyé en préfecture le 23/09/2024

Reçu en préfecture le 23/09/2024

Publié le

ID: 045-214501421-20240919-2024\_61-DE

	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	<b>757 906.00 €</b>
RECE	ETTES D'INVESTISSEMENT	
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	12 176,85 €
021	Virement de la section d'exploitation	690 000,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	10 000,00 €
10	Dotations (affectation du résultat)	36 933.15 €
13	Subventions	8 796,00 €
	TOTAL DECETTES INVESTISSEMENT	757 006 00 €

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

-APPROUVE le budget supplémentaire du budget primitif eau 2024 tel que présenté ci-dessus,

-AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires.

Le secrétaire de séance Hervé LHOMME Pour copie conforme, Le Maire Frédéric MURA